



Commission du Développement durable

Procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2013

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 5 et 14 novembre 2012, du 21 décembre 2012 et des 9, 10 et 16 janvier (matin et après-midi) 2013
2. 6516 Projet de loi relatif à la construction d'une nouvelle Bibliothèque nationale à Luxembourg-Kirchberg
- Rapporteur: Monsieur Fernand Boden
- Présentation du volet architectural du projet de loi
3. Divers

*

Présents : M. Eugène Berger, M. Fernand Boden, M. Lucien Clement, M. Georges Engel, Mme Marie-Josée Frank, M. Ali Kaes (remplaçant M. Marc Spautz), Mme Josée Lorsché, Mme Lydia Mutsch, M. Marcel Oberweis

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

M. Ricky Wohl, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

M. Thierry Hirtz, M. Jean Leyder, de l'Administration des bâtiments publics

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Anne Brasseur, M. Marc Spautz

*

Présidence : M. Fernand Boden, Président de la Commission

*

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 5 et 14

novembre 2012, du 21 décembre 2012 et des 9, 10 et 16 janvier (matin et après-midi) 2013

Les projets de procès-verbal sous rubrique sont approuvés.

2. 6516 Projet de loi relatif à la construction d'une nouvelle Bibliothèque nationale à Luxembourg-Kirchberg

Le projet de loi sous rubrique a pour objet d'autoriser le Gouvernement à procéder à la construction d'un nouveau bâtiment pour la Bibliothèque nationale de Luxembourg (ci-après : BnL) dans le quartier du Kirchberg, au lieu-dit *Bricherhaff*, au croisement de l'avenue John Fitzgerald Kennedy et du boulevard Konrad Adenauer. Ce nouveau bâtiment regroupera sur un site unique tous les dépôts et tous les services de la BnL, répartis actuellement sur quatre sites différents. Il permettra de résoudre les problèmes structurels de la BnL liés aux déficits de ses infrastructures.

Etant donné que le coût des investissements prévus est de 112.171.000 euros, l'autorisation de la Chambre des Députés est requise en vertu de l'article 99 de la Constitution, car le montant de la dépense d'investissement en question dépasse le seuil de 40 millions d'euros prévu par l'article 80 de la loi du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat.

En guise d'introduction, Monsieur le Président-Rapporteur souligne l'importance du projet de construction d'une nouvelle bibliothèque et annonce que la Commission du Développement durable entend accorder un traitement prioritaire à l'évacuation de ce texte. Il informe également que le projet de loi sera examiné ensemble avec la Commission de la Culture en date du 7 février prochain. Au cours de cette réunion jointe, le concept de la bibliothèque sera examiné, tandis que la réunion de ce jour sera uniquement consacrée au volet architectural.

Monsieur le Président-Rapporteur retrace ensuite un bref historique du projet. Il rappelle notamment que la BnL est installée depuis 1973 dans les murs de l'ancien Athénée, entre le boulevard Roosevelt et la rue Notre-Dame, qu'elle a depuis cette époque connu un développement rapide et que, au fil du temps, ses moyens de stockage deviennent insuffisants, les espaces publics ne répondent plus aux critères d'une bibliothèque moderne et, d'une manière générale, les infrastructures de la BnL ne correspondent plus à ses besoins actuels. En 2003, un concours d'architecture est lancé en vue de l'installation de la BnL place de l'Europe dans le bâtiment Robert Schuman rénové. Ce projet a cependant dû être abandonné, car ledit bâtiment héberge le secrétariat général du Parlement européen et il aurait vraisemblablement fallu attendre l'horizon 2020 pour voir la concrétisation du projet. C'est ainsi que l'alternative de la construction d'une nouvelle bibliothèque au *Bricherhaff* a finalement été annoncée par le Monsieur Premier Ministre Jean-Claude Juncker lors de sa Déclaration sur l'état de la Nation du 5 mai 2010.

Suite à cette brève introduction, les responsables de l'Administration des bâtiments publics présentent le projet de loi n°6516. Pour les détails de cette présentation, il est prié de se référer au document parlementaire afférent, ainsi qu'au document Powerpoint repris en annexe du présent procès-verbal. A l'issue de cette présentation, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

- le cabinet d'architectes Bolles - Wilson de Münster en Allemagne, qui avait remporté en 2003 le concours d'architecture lancé en vue d'une installation de la future BnL dans le

bâtiment Schuman, s'est vu confirmé pour la nouvelle implantation au *Bricherhaff*. Il s'est, dans ce contexte et pour des raisons pratiques, associé au cabinet d'architectes luxembourgeois WW+ ;

- alors qu'à l'heure actuelle, quelque 40.000 ouvrages sont disponibles au public en accès direct, la nouvelle bibliothèque proposera environ 300.000 documents de tous types directement accessibles en salles de lecture ;
- alors que les magasins renferment aujourd'hui environ 1.600.000 documents, il est prévu qu'à l'horizon 2045, ce chiffre soit doublé ;
- le volume de la zone « magasins » sera habillé à sa périphérie d'une structure brute en gabions, laquelle sera réalisée en utilisant des pierres concassées issues des travaux de fouille dans la roche ;
- la façade extérieure comportera des éléments de grand format en béton vu. A une question afférente, il est répondu que ce type de matériau ne pose pas de problème particulier au niveau de l'entretien et de la préservation dans le temps ;
- alors que le coût global du premier projet envisageant la transformation du bâtiment Schuman s'élevait à quelque 150 millions d'euros, le projet actuel est sensiblement moins cher, d'autant plus qu'il faut prendre en considération les coûts de l'inflation. Il faut cependant savoir que les surfaces du programme à la base du projet actuel ont été également été réduites de quelque 20% par rapport au programme initial ;
- le cas échéant, des possibilités d'extension de la BnL ont été prévues, du côté de la zone tampon verte qui sera créée le long du boulevard Konrad Adenauer. Il est cependant à l'heure actuelle impossible de prévoir quels seront les besoins futurs, notamment dans le contexte de l'essor des publications numériques ;
- en ce qui concerne les coûts de consommation et d'entretien annuels du bâtiment, il est renvoyé à la page 46 du document parlementaire ;
- l'énergie calorifique de la future bibliothèque sera mise à disposition par le réseau de chauffage urbain ;
- interrogé sur l'avenir des quatre sites occupés actuellement par la BnL, Monsieur le Ministre informe les membres de la Commission que le Gouvernement n'a pas encore pris de décision quant à leurs affectations futures ;
- la construction du nouveau bâtiment devrait être achevée en 2017. Cependant, étant donné que la mise en service se fera en plusieurs phases, la nouvelle BnL n'ouvrira vraisemblablement pas ses portes au public avant 2018.

Luxembourg, le 4 février 2013

La secrétaire,
Rachel Moris

Le Président,
Fernand Boden



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES

Administration des bâtiments publics

Division des travaux neufs

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES
ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

PROJET DE LOI

RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE NATIONALE A LUXEMBOURG- KIRCHBERG

30 janvier 2013

UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE NATIONALE

- la nécessité d'un nouveau bâtiment se justifie par des déficits majeurs à vaincre, dont notamment:
 - ° des espaces insuffisants et inadéquats
 - ° le caractère inapproprié des surfaces de stockage et des espaces pour le traitement et la conservation des documents
 - ° les déficits des salles de consultation
 - ° le manque de sécurité des collections

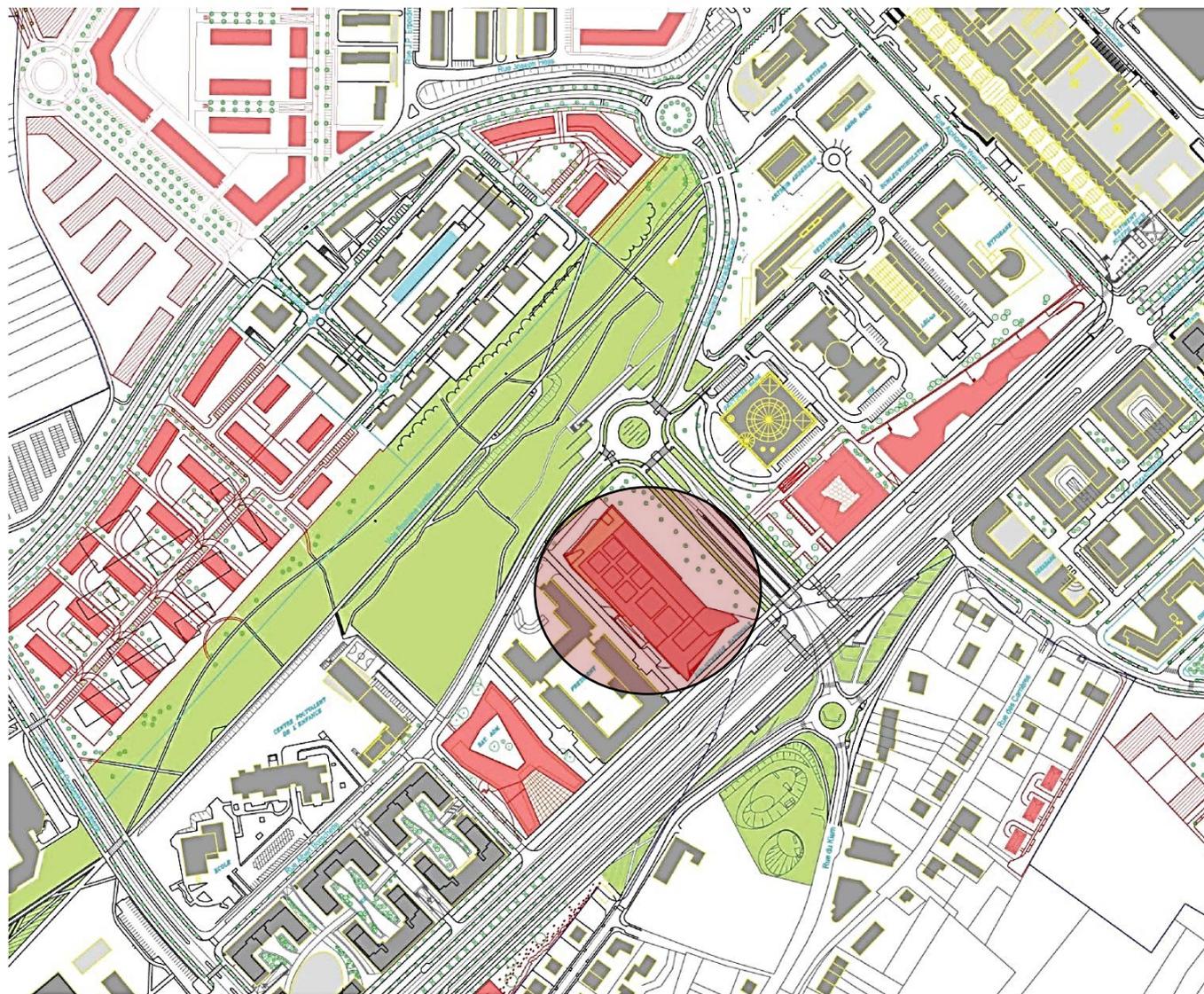
- les objectifs généraux du programme visent à:
 - ° mettre à disposition les moyens spatiaux nécessaires
 - ° garantir un large accès direct aux documents de tous types en salles de lecture
 - ° prévoir une flexibilité d'aménagement des espaces de consultation
 - ° rationaliser le circuit des documents
 - ° prévoir une définition et une hiérarchisation claires des critères de sécurité
 - ° prendre en compte les contraintes de conservation préventive rigoureuse

LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION

- les activités d'accueil foyer, cafétéria, boutique, salles de conférences et formations, espace pour expositions,	2'220 m ²
- les espaces de consultation	6'332 m ²
- les magasins stockage de documents	11'800 m ²
- le service interne activités liées au traitement des documents et collections	1'772 m ²
- l'administration direction, services administratifs	508 m ²
- les activités de logistique générale	907m ²
- l'Institut grand-ducal et la Société préhistorique	490 m ²

LE CONTEXTE URBAIN

- implantation du bâtiment au lieu-dit Bricherhaff au plateau de Kirchberg
- terrain d'une superficie approximative de 1,6ha
- situé dans zone «terrains réservés à destination particulière 'zone mixte du plateau de Kirchberg'» (PAG)
- situation privilégiée au croisement de deux boulevards, zone de circulation à haute fréquence et zone de récréation
- promotion de l'utilisation des transports en commun: proximité des tramways
- mobilité douce,...



contexte urbain

sans échelle

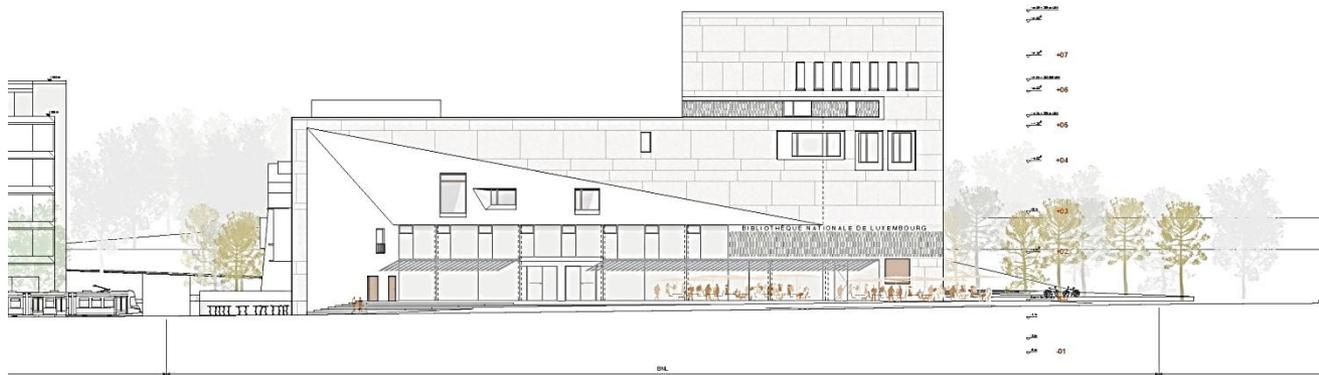




vue aérienne du site

LE PARTI URBANISTIQUE

- respect des hauteurs de corniche du boulevard J.F. Kennedy
- partie surélevée identifiant le bâtiment à distance
- geste ferme et déterminé tout en garantissant un caractère accueillant
- entrée principale en recul par rapport à l'alignement du boulevard J.F. Kennedy
- parvis d'entrée en prolongation directe à plain-pied du l'arrêt des tramways
- accès séparés pour personnel et Institut Grand-ducal
- accès livraisons, « Bicherbus » et parking par la rue Borschette
- recul par rapport au boulevard Konrad Adenauer pour créer une zone verte



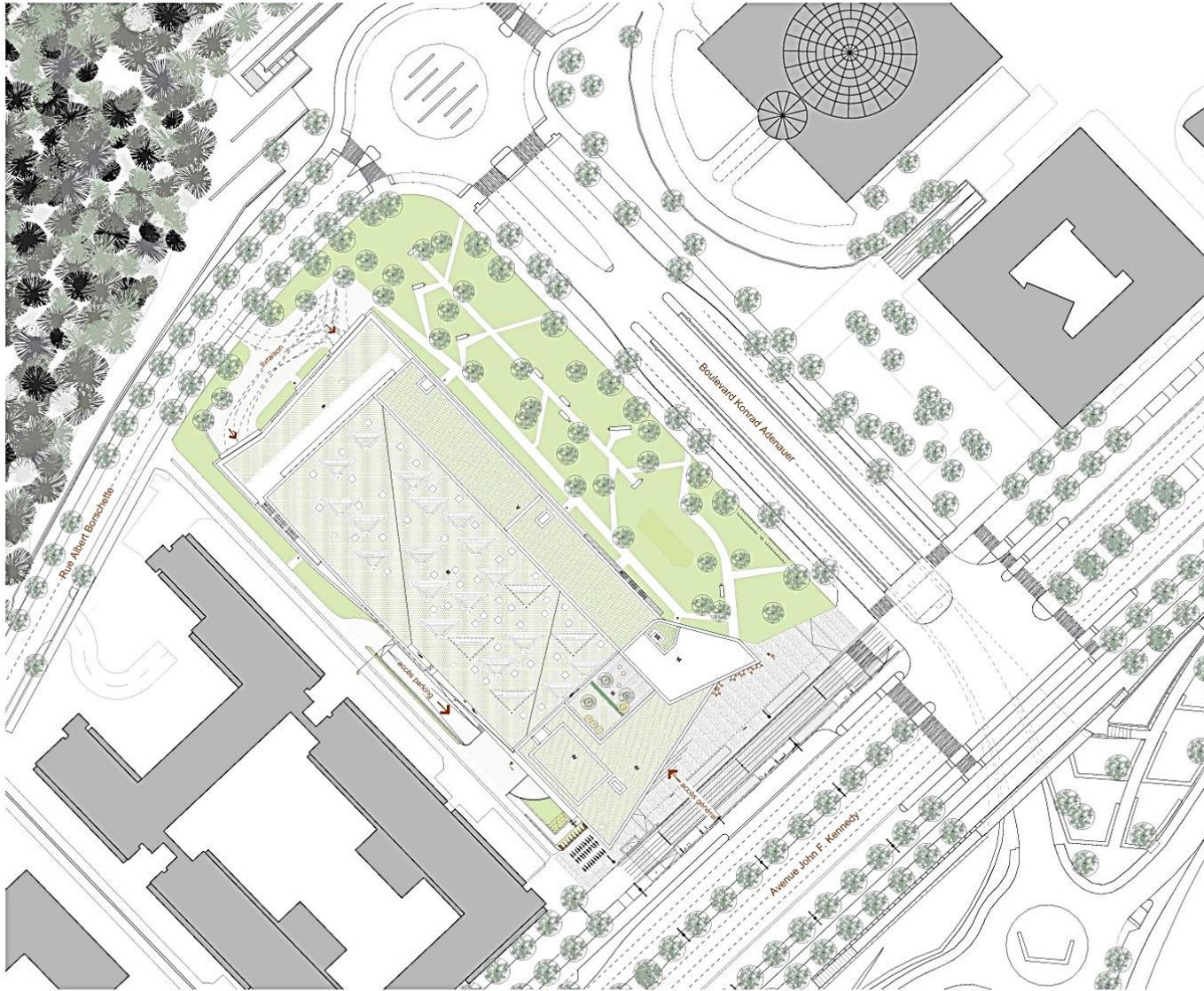
Ave. John F. Kennedy

FAÇADE EST



Rue Albert Borschette

FAÇADE OUEST



plan de situation

1:1000



LE PARTI ARCHITECTURAL

- structure monolithique, éléments de grand format en béton vu
- soubassement en gabions côté nord-ouest
- toiture avec sheds pour garantir l'éclairage naturel, l'aération et le désenfumage , ossature de bois en lamellé-collé
- parois vitrées pour les grands espaces et fenêtres en bande

- séquence de trois zones spatiales:
 - ° la zone d'entrée avec le foyer se prolongeant à l'intérieur
 - ° la zone intermédiaire avec les terrasses de consultation
 - ° la zone des magasins avec la salle de lecture principale au niveau +3
- orientation intuitive des utilisateurs
- choix de matériaux discrets , création d'une atmosphère tranquille et agréable



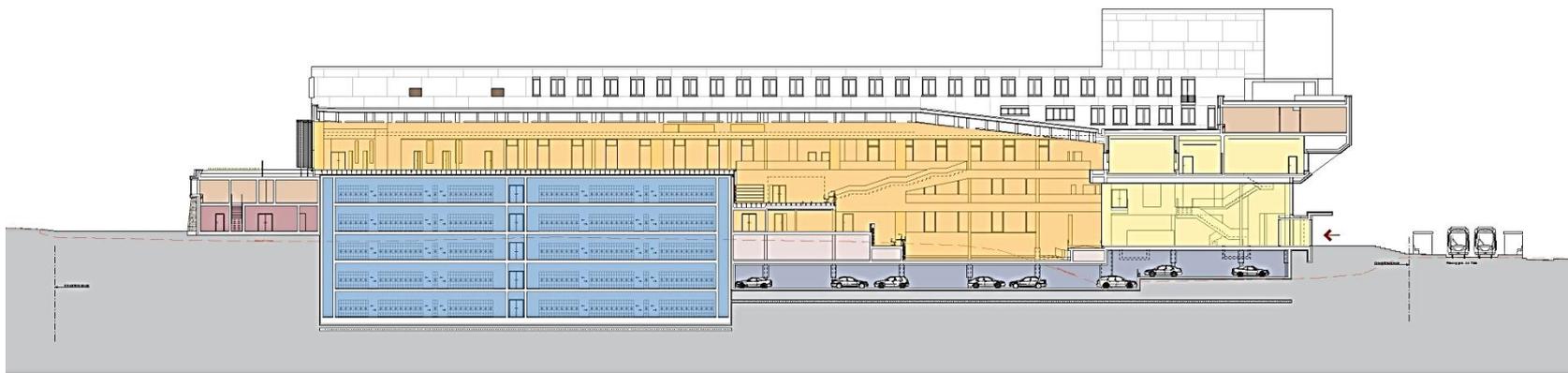
vue est



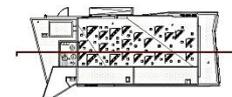
vue nord-est



vue sud-ouest



- | | | |
|--|---|---|
| ■ A ACTIVITÉS D'ACCUEIL (2.220 qm) | ■ D MAGASINS (11.800 qm) | ■ G1 - G6 LOGISTIQUE GÉNÉRALE (007 qm) |
| ■ B CONSULTATION (8.333qm) | ■ E SERVICE INTERNE (1.772 qm) | ■ G7 TECHNIQUES (2.768 qm) |
| ■ C INSTITUT GRAND-DUCAL (491 qm) | ■ F ADMINISTRATION (507 qm) | ■ H PARKING (2.985 qm) |



section **C-C**

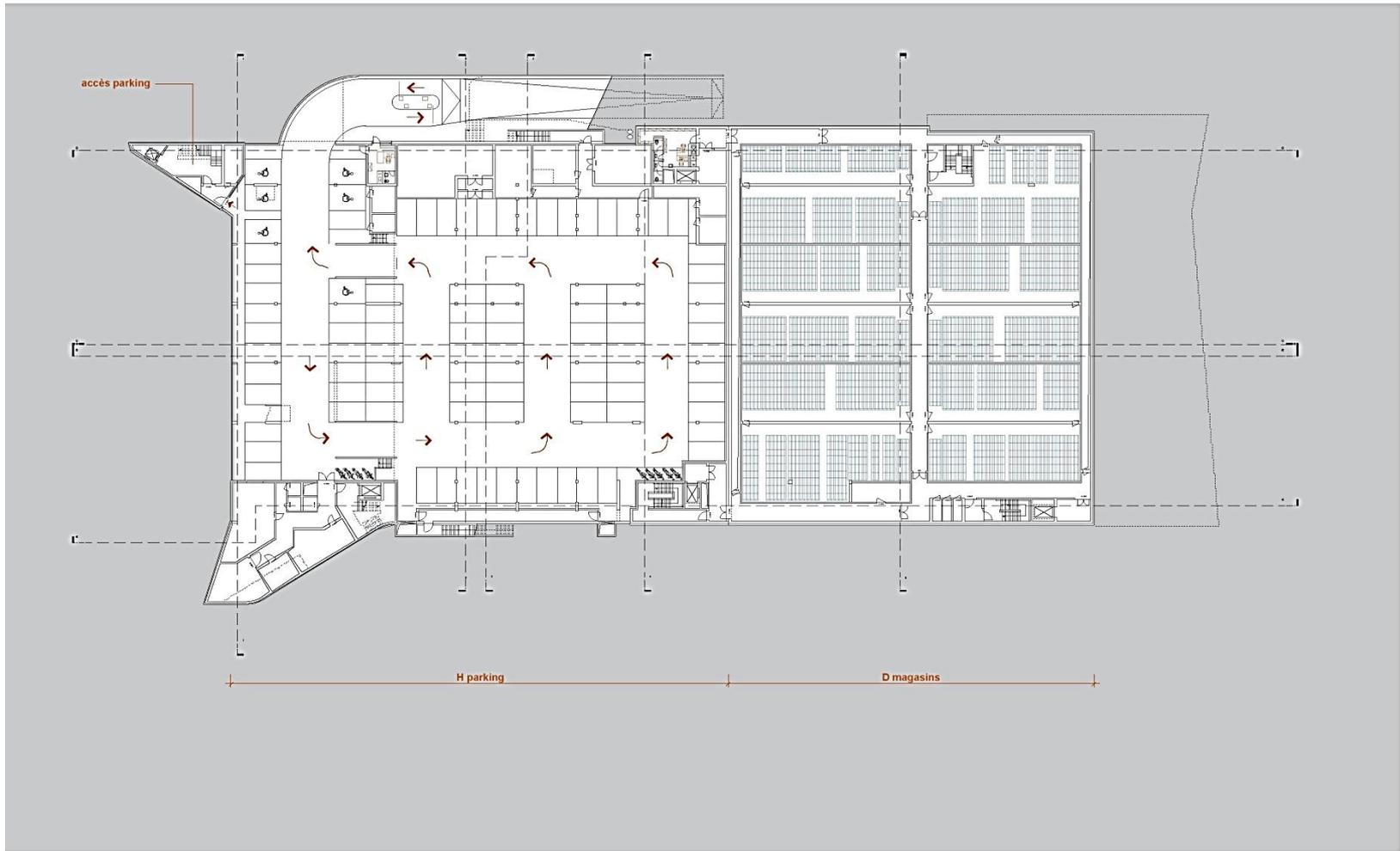
1:500



vue intérieure salle de lecture

CONCEPT ENERGETIQUE INNOVANT ET OPTIMISATION DU CONFORT

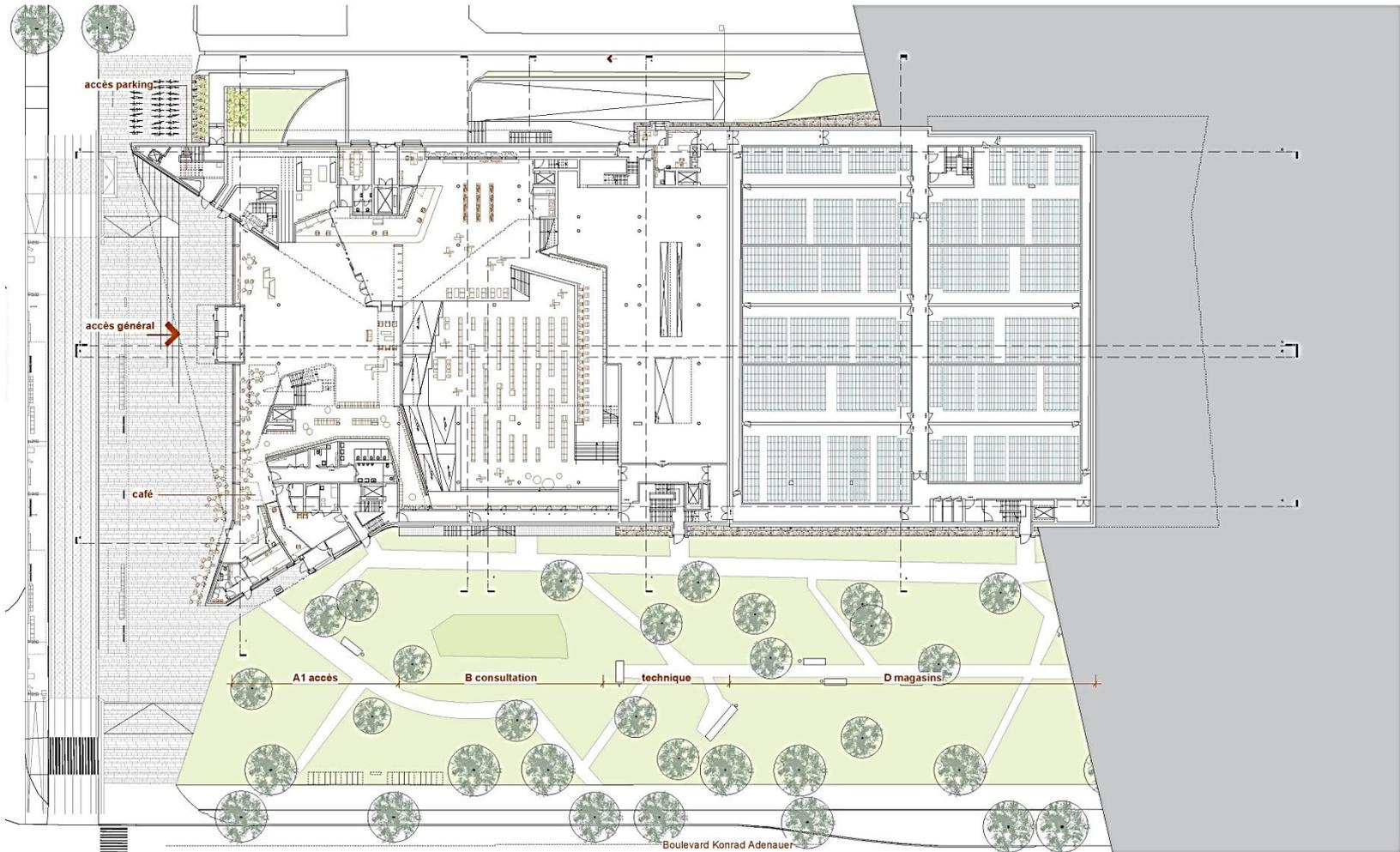
- réduction de la consommation électrique et des charges internes par des équipements à haute efficacité énergétique
- combinaison de ventilation naturelle et mécanique pour augmenter le confort et réduire les consommations énergétiques
- refroidissement naturel nocturne motorisé et automatique pour les espaces de lecture, profitant de l'énergie renouvelable disponible dans l'air
- production de froid sur base des énergies renouvelables disponibles dans l'air et le sol profitant au maximum du refroidissement naturel adiabatique et d'un collecteur enterré sous le bâtiment
- découplage thermique des magasins pour minimiser les influences externes
- toiture verte pour la rétention des eaux de pluie et l'augmentation de l'inertie thermique
- besoins thermiques couverts par le chauffage urbain et la chaleur dissipée par les serveurs
- commandes individuelles pour influencer les conditions de confort



niveau -01

1:500

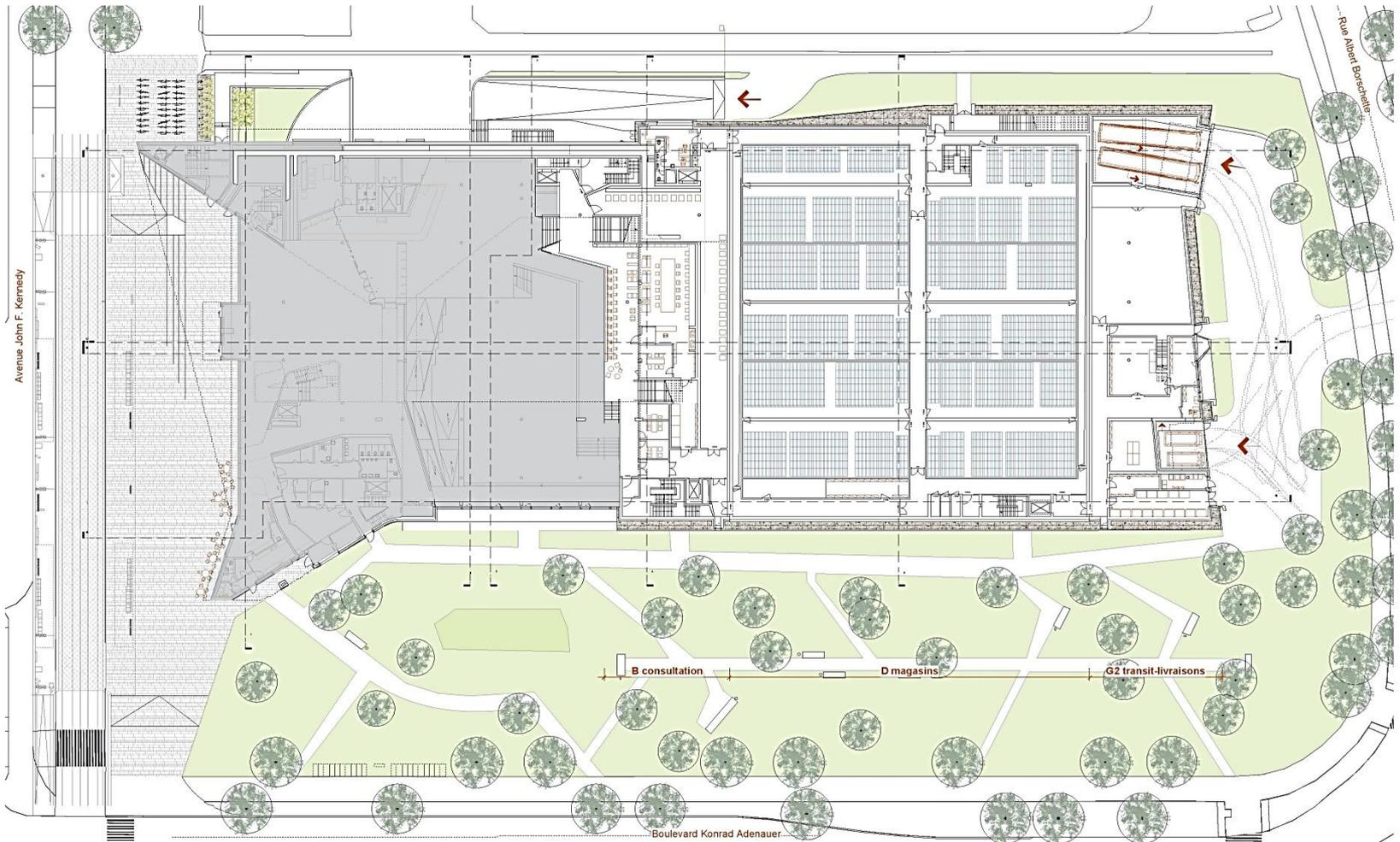




niveau +00

1:500

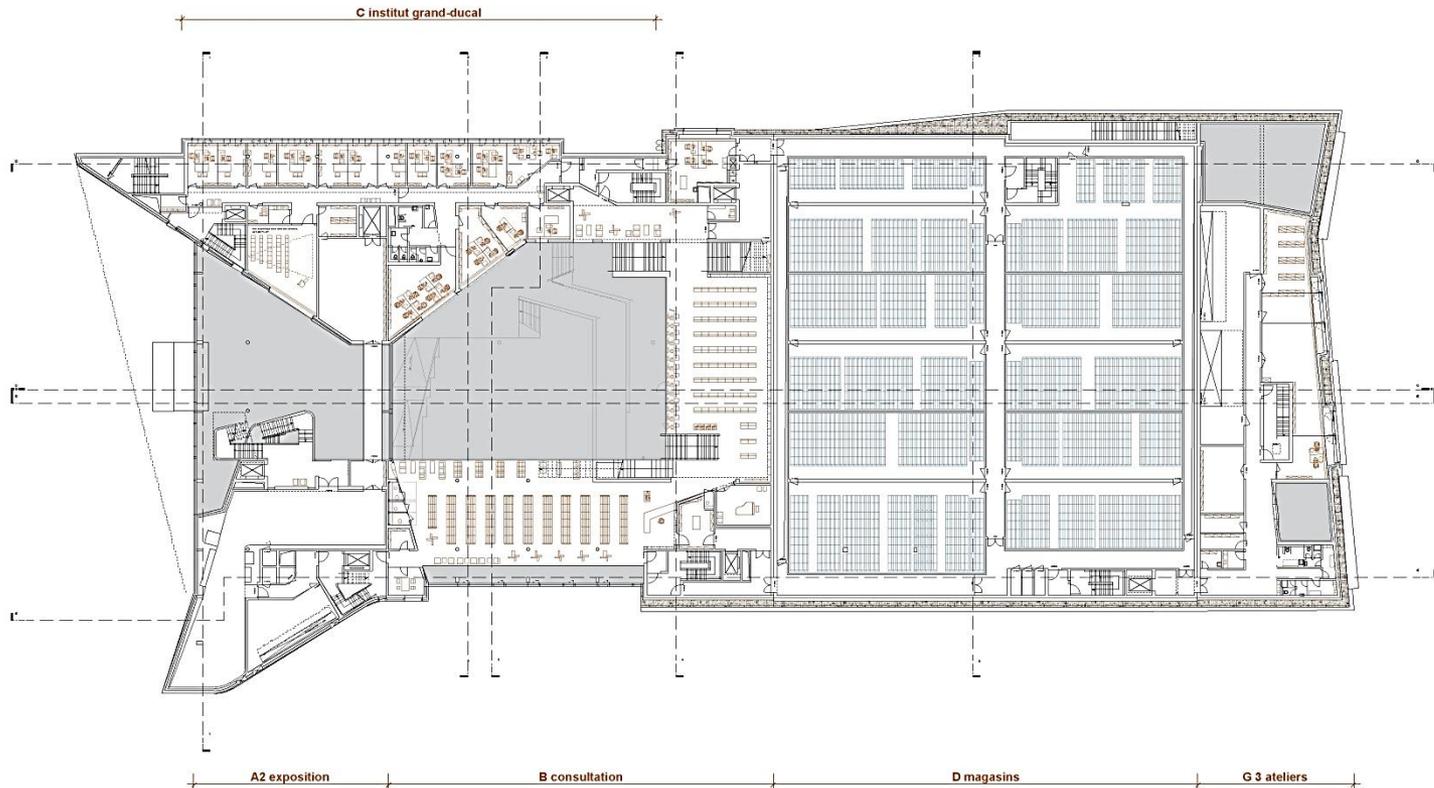




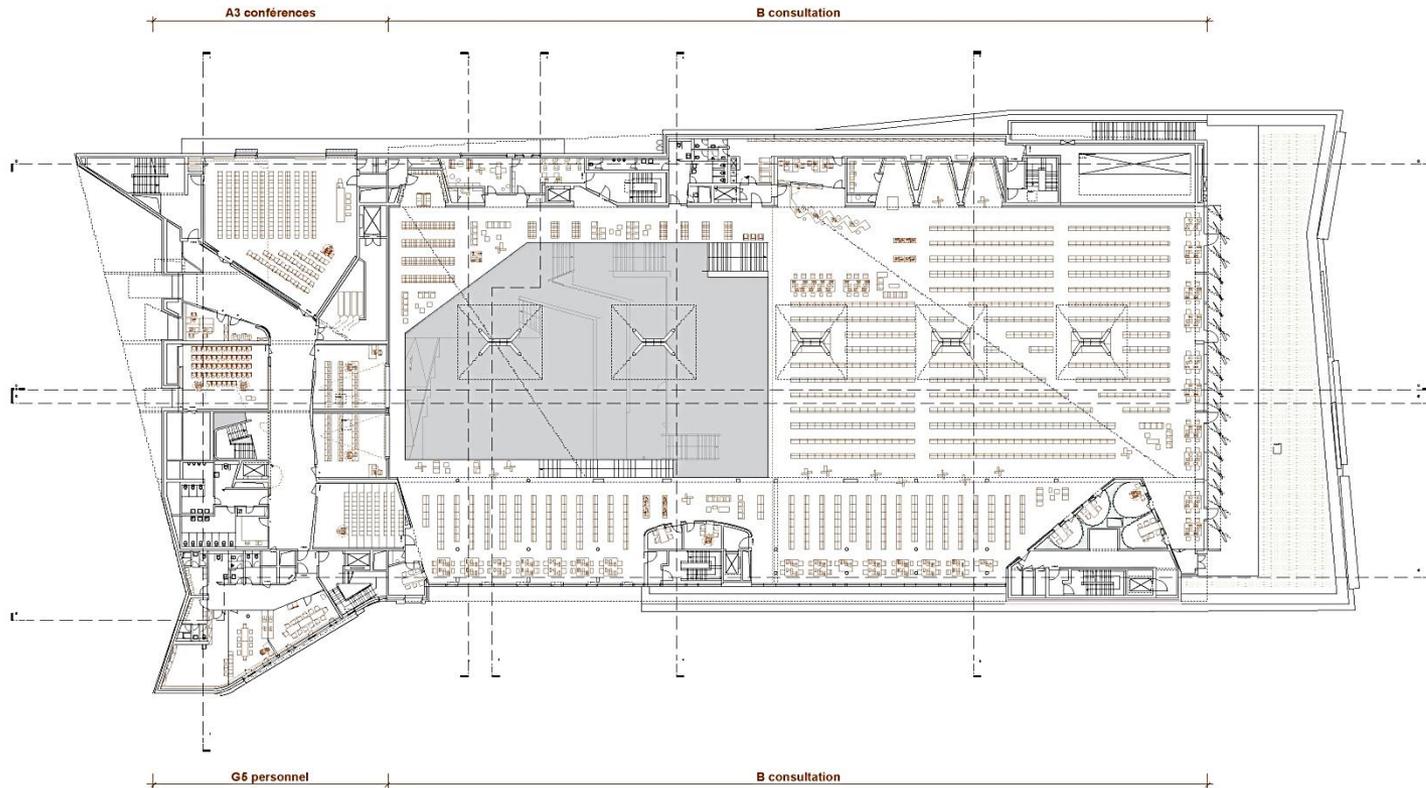
niveau +01

1:500

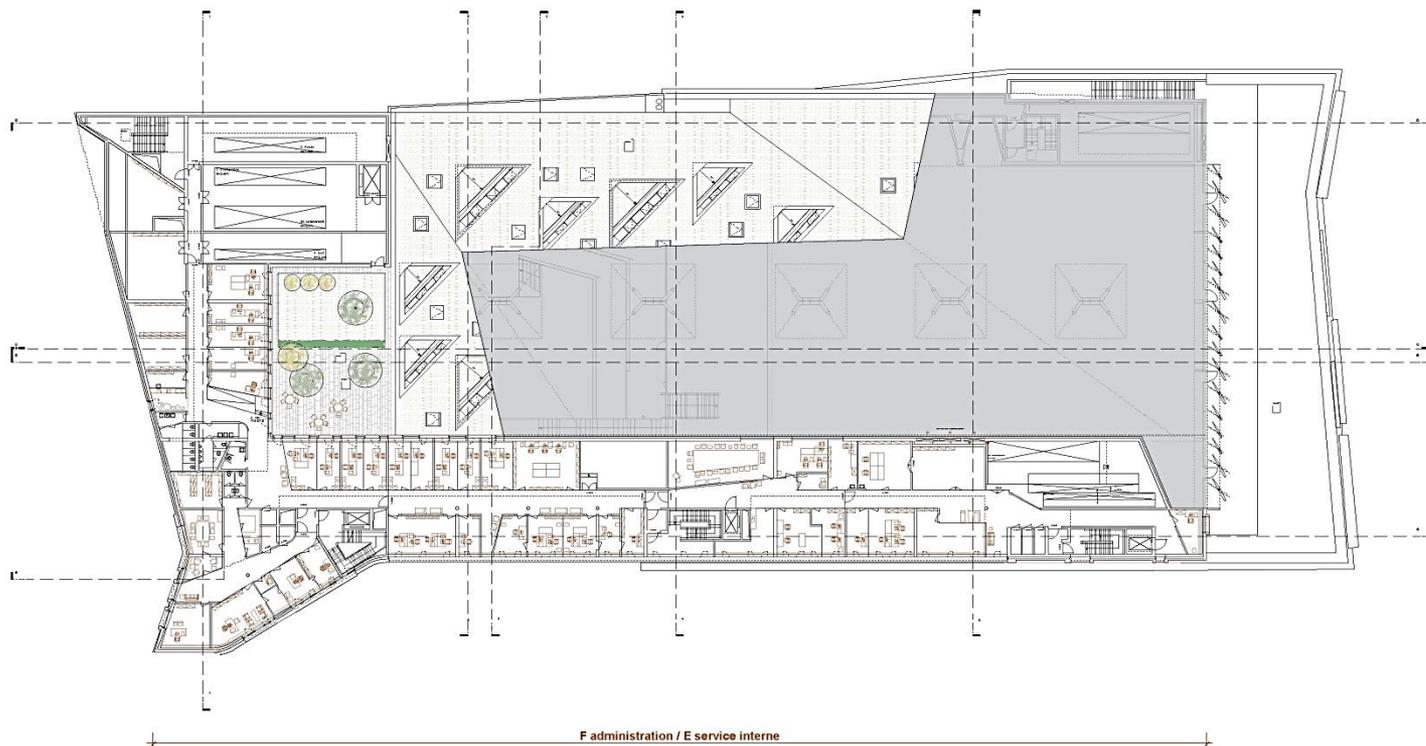




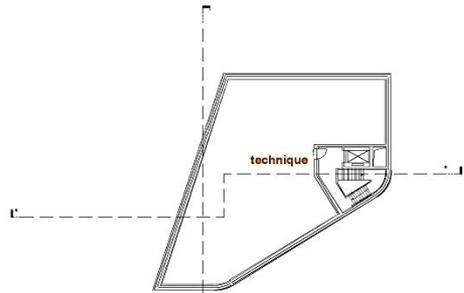
niveau **+02**
1:500



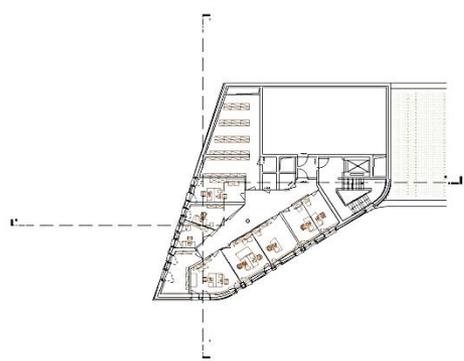
niveau +03
1:500



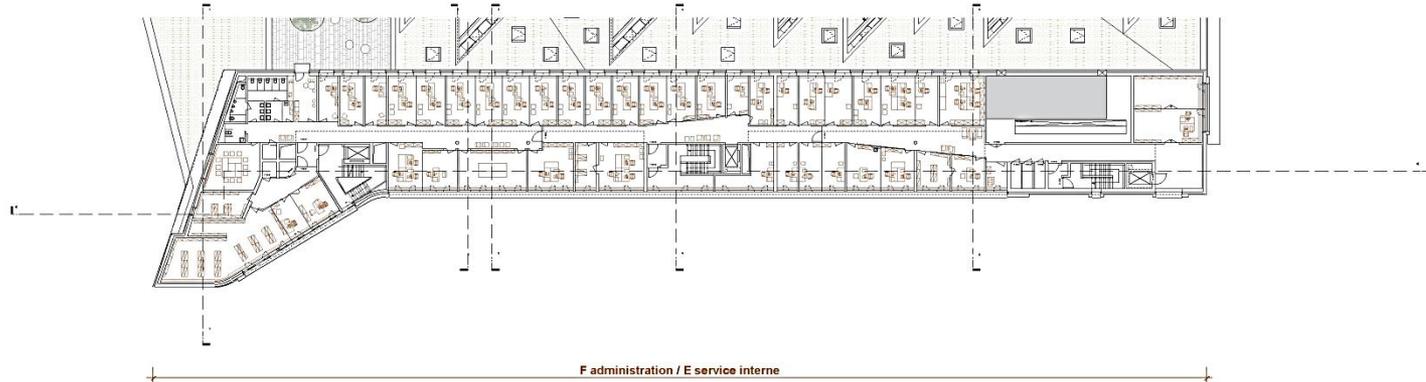
niveau **+04**
1:500



niveau +07



niveau +06



niveau +05
1:500



SURFACES ET VOLUMES

Surface exploitable nette: 24'000 m²

Surface nette totale: 35'300 m²
(y inclus surfaces techniques, circulations, parking)

Surface brute totale: 38'200 m²

Volume brut total: 171'600 m³

DEVIS ESTIMATIF

(15 août 2012, indice 716.93 / avril 2012)

COUT DE LA CONSTRUCTION		63'700'000.-
Gros œuvre clos et fermé, y compris travaux préparatoires	31'900'000.-	
Installations techniques, y compris énergies renouvelables (~1 %)	20'650'000.-	
Parachèvement	11'150'000.-	
COUT COMPLEMENTAIRE		16'965'000.-
Aménagement extérieur	2'960'000.-	
Equipement mobiliers	7'090'000.-	
Equipement spéciaux	4'300'000.-	
Œuvre d'art (~1,5%)	695'000.-	
Frais divers	1'920'000.-	
RESERVE POUR IMPREVUS		3'185'000.-
HONORAIRES		13'690'000.-
COUT TOTAL HTVA (EUR)		97'540'000.-
TVA 15%		14'631'000.-
COUT TOTAL TTC (EUR)		112'171'000.-



vue est